

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0001337

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 515 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

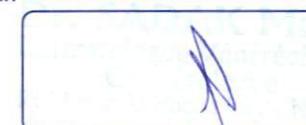
Nom & Prénom : Fatkar Milouda Date de naissance : 1-1-1953

Adresse : ISSIL N° 149

Tél. : 0524 330409 Total des frais engagés : 407,01 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : MUPRAS charge

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 16/09/2019

Signature de l'adhérent(e) : jim

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/08/2018	Contrôle	gratuit		Dr. SADAKY Maria Dermatologue et Médecin esthétique Cosmetologue Résidence Al Hambra, Im A, N° 1, Avenue Alal El Hassani - Marrakech
26/08/2018				
27/08/2018				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE ISSIL Rue Abbes Bnou Abdellmouttalib N°91 Issil, Marrakech Tél: 05 24 31 25 44	18/09/2019	186.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Anahes Medicals PASTEUR Laboratoire et Clinique BOUILLON Spécialiste en Sciences Biologiques Dr. G. BOUILLON</i>	15.9.19	3+8x 375	520,80 DAH

AUXILIAIRES MEDICAUX

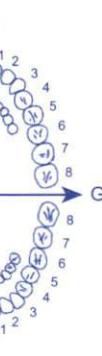
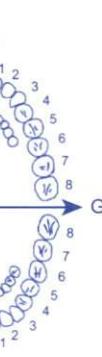
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Maria SADAK

Spécialiste en Dermatologie-Vénéréologie
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Marrakech



د. ماريا ساداك

احصائية في أمراض الجلد والأمراض التناسلية
خريجة كلية الطب والصيدلة
بمراكش

ORDONNANCE

Date : 18 Sept 2019

Nom et Prénom :

ALDOUFA

FEKKAR

183.00

1) Biomatrical
gel h

pdt lignes

63.20

2) Zytel

P
pct
fin

186.80

193.00



63,20

Résidence Al Houda, Immeuble A, N°11, Avenue Allal El Fassi - Marrakech

Tél : 05 24 31 33 45

Dr. Maria SADAK

Spécialiste en Dermatologie-Vénérérologie
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Marrakech



د. ماريا سادة

أخصائية في أمراض الجلد والأمراض التناسلية
خريجة كلية الطب والصيدلة
مراكش

ORDONNANCE

Date :

15 Sept 2019

Nom et Prénom :

FAKKAR nilouda

1) NFS, pg

2) Glycine à jeun

3) Uric , creatine

4) AST, ALT, YG

5) LDH

التحليلات الفيزيائية والمخémique
L'Institut Pasteur
Laboratoire d'Analyses et Scientifiques
D'Analyses Médicales et Pharmaciennes Biologiques
Dr. Kamal BOUAFIA



Résidence Al Houda, Immeuble A, N°11, Avenue Allal El Fassi - Marrakech

Tél : 05 24 31 33 45

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MEDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr Kamal BOUDDI PHARMACIEN -BIOLOGISTE

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE AVICENNE MARRAKECH

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL MED V - RABAT

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL AVICENNE DES SPECIALITES RABAT

TITULAIRE DU DIPLÔME NATIONAL DE SPECIALITE PHARMACEUTIQUE ET BIOLOGIQUE

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

FAKKAR MILOUDA

Prise en charge N°

FACTURE N° 8289

Facturé le : 16/09/2019

Analyses :

NUMÉRATION FORMULES PLAQUETTES	B 80,00
GLYCÉMIE À JEUN	B 30,00
URÉE	B 30,00
CRÉATININE	B 30,00
TRANSAMINASES SGOT/ASAT	B 50,00
TRANSAMINASES SGPT/ALAT	B 50,00
GAMMA -G.T.	B 50,00
L.D.H (LACTATE DÉHYDROGÉNASE)	B 50,00

Total analyses : 495,80 Dh

Prélèvements :

Sang

Total Prélèvements : 25,01 Dh

Total <> 370 Soit un montant total : 520,81 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENT VINGT DIRHAMS ET 81 CENTIMES

لaboratoire Pasteur d'Analyses Médicales et Scientifiques
Dr. Kamal BOUDDI Pharmacien et Biologiste

L'ABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech

Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat

Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat

Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحليلات الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
بودي - إيمان

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكش

مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للتخصصات بالرباط
حاصل على الدبلوم الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

2



Préscripteur : Dr. SADAK Maria

Prélévée à : 11:26:3

MADAME FAKKAR MILOUDA

Dossier N° : 9091612278 du : 16/09/2019

Page : 2

Compte Rendu d'Analyse

EXAMENS BIOCHIMIQUES DANS LE SANG :

BILAN GLUCIDIQUE

GLYCÉMIE À JEUN	:	1,14 *	g/l	(0.7 à 1.1)	0.92 (12/05/2010)
	Soit	6,33	mmol/l	(3.89 à 6.11)	5,11 (12/05/2010)

BILAN RENAL

URÉE	:	0,39	g/l	(0.15 à 0.5)	
	Soit	6,50	mmol/l	(2.5 à 8.33)	0
CRÉATININE	:	7,0	mg/l	(6 à 13)	
	Soit	62	μmol/l	(53 à 115)	0

BILAN HEPATIQUE

SGOT/ASAT aspartate aminotransférase:	15	UI/l	(0 à 45)	
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	11	UI/l	(0 à 49)	
GAMMA -G.T	38	UI/l	(0 à 38)	
L.D.H (Lactate Déshydrogénase)	174	UI/l	(135 à 225)	

9091612278



LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحليلات الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
سيدي لوي - أخانى

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكش
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للتخصصات بالرباط
حاصل على диплом الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

Préscripteur : Dr. SADAK Maria

Prélèvé à : 11:26:3



MADAME FAKKAR MILOUDA

Dossier N° : 9091612278 du : 16/09/2019

Page : 1

Compte Rendu d'Analyse

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NB: les résultats sont exprimés en fonction de la civilité et l'âge du patient

GLOBULES ROUGES	:	4,00	M/mm3	(4 à 5,4)
HÉMOGLOBINE	:	11,4 *	g/100ml	(12 à 16)
HÉMATOCRITE	:	35,9	%	(35 à 47)

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

V.G. M	:	89,8	µm3	(85 à 100)
T.C.M.H	:	29,0	pg	
C.G.M.H.	:	32,0	g/100ml	

NUMERATION LEUCOCYTAIRE

GLOBULES BLANCS	:	10800 *	/mm3	(5000 à 9500)
P.NEUTROPHILES	:	58,0	%	<u>6264,0</u> /mm3 (2500 - 7125)
P.EOSINOPHILES	:	1,0	%	<u>108,0</u> /mm3 (50 - 285)
P.BASOPHILES	:	0,0	%	<u>0,0</u> /mm3 (0 - 95)
LYMPHOCYTES	:	36,0	%	<u>3888,0</u> /mm3 (1000 - 3800)
MONOCYTES	:	5,0	%	<u>540,0</u> /mm3 (150 - 665)

Total % = 100

NUMERATION DES PLAQUETTES

PLAQUETTES	:	270000	/mm3	(150000 à 400000)
------------	---	--------	------	-------------------

9091612278

مختبر باستور للتحليلات
الطبية و العلمية
Laboratoire Pasteur
D'analyses Médicales et Scientifiques
Dr. Kamal BOUDDI Pharmacien et Biologiste